



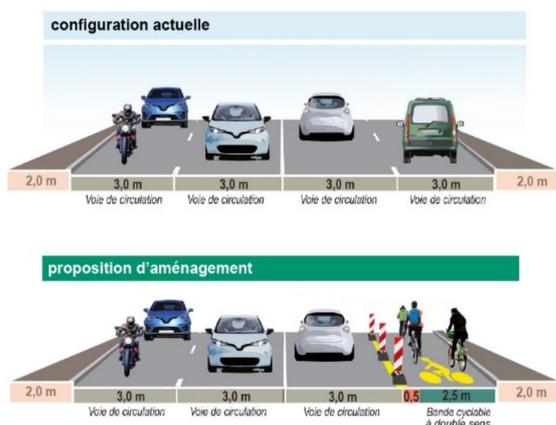
LE VÉLO EN VILLE

Depuis 2014, la qualité du réseau cyclable à Belfort est reconnue et plusieurs récompenses nationales ont souligné le travail réalisé.



DE GRANDS PROJETS URBAINS INTÉGRANT LE VÉLO

- Donner toute sa place au vélo dans les projets de réfection d'avenue du Maréchal-Juin, de création de la ZAC de l'Hôpital, de restructuration de l'avenue du Parc, du boulevard Henri-Dunant ou encore par la création d'une liaison entre le centre-ville et le quartier de la Pépinière.
- Créer une passerelle reliant la promenade François-Mitterrand au quartier Jean-Jaurès afin d'ajouter un point de passage entre les deux rives de la Savoureuse.



Projet de test de piste cyclable à double sens sur le pont Jean-Lévy (vue aérienne et en situation)

UN RÉSEAU CYCLABLE ENRICHIS

- Aménager une piste cyclable dans le cadre de la réfection des trottoirs du faubourg de Besançon et de l'entrée sud et de la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Degombert.
- Aménager des bandes cyclables faubourg de Lyon, rue du Général-de-Négrier et rue Pierre-Bonnef.
- Tester l'aménagement d'une voie cyclable à double sens, à la place d'une voie de circulation, sur le pont Jean-Lévy et dans le boulevard Renaud-de-Bourgogne.
- Permettre la continuité cyclable entre le cinéma et la place Corbis, en rive droite de la Savoureuse, pour éviter les changements de rive.

PROPOSITIONS RETENUES D'ASSOCIATIONS

- Développer les doubles sens cyclables dans les secteurs permettant le croisement dans de bonnes conditions.
- Adapter la sécurisation des accès et des stationnements des vélos à proximité des écoles pendant la crise sanitaire.
- Installer des lieux de stationnement sécurisés pour les vélos (arrière de l'hôtel de ville, arrière du théâtre Granit et du cinéma Pathé, en 2020).



La période du déconfinement offre des opportunités intéressantes pour rééquilibrer les modes de déplacement. La pratique du vélo doit être encouragée et des mesures exceptionnelles vont être mises en place pour l'accompagner.